

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL ADMINISTRATION DU CRNM DU MERCREDI 14 MAI 2014

Lieu : CRNM

Membres comités présents: Gabriel LORDINOT, Robert MARAJO, Anna ESON, Maurice PINCEAU, Patrice PICARD, Michel ELOISE, Hélène MARIE-NELY, Jean-Marie BOLIVARD, Rose-Marie LEWIS, Alex BADIAN, Jacqueline CALIXTE.

Lieu: CRNM Maison des Sports

Collaborateurs présents: Marc LAZZARO (CTR), Néferti BAZABAS

Membres excusés: David GRADEL, Manuela FORDANT, Luc ADENET-LOUVET

Secrétaire de séance: Néferti BAZABAS

Début des travaux à 18h15

Ordre du jour:

- 1 - Carifta Games 2014 à Aruba

L'ouverture des travaux est faite par le président Gabriel LORDINOT. Le président évoque les points suivants:

- 1 - Résultats des Carifta
- 2 - Boycott de l'épreuve en "Eau libre" par la majorité des nageurs
- 3 - Incidents et incivilités aux Carifta
- 4 - Montant des dépenses des Carifta

Réunion d'information du vendredi 16 mai 2014 avec les parents, nageurs, entraîneurs et présidents de clubs au sujet du boycott de l'épreuve d'Eau libre par 11 nageurs sur 12.

1er point - Point médical

Jean-Marie BOLIVARD indique qu'il n'y a pas eu de souci particulier avec les nageurs à part un coup de fatigue de Maélys MINOT et une petite blessure superficielle d'Heindrick CHAMPROBERT.

2è point - Natation synchronisée

Hélène MARIE-NELY a fait un point sur l'épreuve de natation synchronisée en précisant le faible nombre d'équipes participantes (3 clubs pour 2 pays). Le retour concernant l'organisation de cette discipline pour les Carifta 2016 est le besoin de formation pour le jury.

3è point - Point technique

Le conseiller technique, Marc LAZZARO fait un point sur le classement de la sélection. Les nageurs se sont bien comportés en Natation Course; plus de 75% étaient en série finale.

Natation course

4è place : 474 points

27 médailles

Eau libre

6è place

1 médaille d'or

Le conseiller technique a évoqué une possibilité d'évolution des critères de sélection et de participation aux Carifta en modifiant éventuellement la grille des temps d'engagements.

Il a aussi mentionné le manque d'échauffement efficace et de récupération active des nageurs.

4è point - Encadrement

Alex BADIAN a parlé du manque de discipline des nageurs et des incivilités envers le conseiller technique.

Hélène MARIE-NELY, suivie de Robert MARAJO, a confirmé avoir fait le tour des chambres tous les soirs afin de vérifier que tous les nageurs étaient bien dans leurs chambres respectives et que le soir ou ils ont dormi à 8, garçons et filles dans une des chambres, elle n'était pas au courant.

5è point - Chef de la délégation

Robert MARAJO est revenu sur les points suivants:

- ☞ Résultats pas satisfaisants de la sélection, on pourrait être sur le podium avec plus d'engagements
- ☞ Niveau faible des cadets et cadettes dans la compétition
- ☞ Il fallait engager les nageurs même s'ils n'avaient pas fait les temps qualificatifs de la sélection dans d'autres nages.

Robert MARAJO confirme l'organisation des Carifta en Martinique pour 2016.

7è point - Lecture du courrier de David GRADEL

Le président procède à la lecture du courrier, dans lequel David GRADEL, absent pour raison professionnelle, demande que des éclaircissements soient faits au sujet du boycott de l'épreuve en "Eau libre" et que des sanctions soient prises envers les fautifs.

8è point - Lecture des courriers des nageurs réclamés par le président.

Le président procède à la lecture des lettres d'explication concernant leur non-participation à l'épreuve d'eau libre des nageurs suivants:

Alan BADIAN, Wendy BADIAN, Mika HEIDEYER, Solène FOY, Alexandre JEAN-FRANCOIS, Malcom RESIN, Sandrine FANCHONNA, Guillaume BOLIVARD et de Damien VALLEY. Deux nageurs n'ont pas écrit. Certains mettent clairement en cause le "Chef de délégation" qui aurait encouragé la « mutinerie ». Tous expriment des regrets.

Robert MARAJO, mis en cause, déclare que le Secrétaire Général désapprouve ce comportement : mais que Robert MARAJO, à titre personnel, donne raison aux nageurs; lors des regroupements certains nageurs avaient exprimé leur volonté de ne pas participer à cette épreuve, et que la sélection "Eau libre" avait été faite de manière arbitraire. Il confirme que certains nageurs sont venus le voir à ARUBA avant l'épreuve et qu'il ne leur a donné aucune consigne après leur avoir dit qu'il ne pouvait rien pour eux et qu'il fallait qu'ils aillent voir le conseiller technique.

Robert MARAJO estime que compte tenu du fait que les nageurs n'avaient été ni entendus, ni écoutés, il ne devrait pas avoir de sanctions prises à leur égard.

9è point: Intervention de Marc LAZZARO

Le conseiller technique tient à préciser que la sélection "Eau libre" a été faite en concertation avec Bruno LACOUR entraîneur du Longvilliers et Jacques SICOT de Schœlcher Natation 2000 lors d'un regroupement au Carbet. Que cette sélection a été annoncée le 15 Mars et que seule Sandrine FANCHONNA est venue en discuter avec lui. Il a évoqué les incivilités dont il a été victime ainsi que l'évitement de certains nageurs de la sélection à son égard.

10è point - Commission de discipline

Le président fait part de sa volonté que soit mise en place au plus vite une commission de discipline formée de 5 membres. Il fait les propositions suivantes pour sa composition:

- ☞ José SOREL du Longvilliers Proviseur
- ☞ Serge THALY du Fongiromon AC Proviseur récemment retraité
- ☞ Maryse MARTINEL Vice-Présidente de l'Espadon
- ☞ Jacques SICOT de Schœlcher Natation 2000 Entraîneur maitre
- ☞ Maurice PINCEAU Vice-Président du CRNM Président de Transnage

Le vote pour la mise en place d'une commission de discipline à lieu à main levée et la proposition est acceptée à l'unanimité.

11^e point - Sanctions

Proposition est faite par le président que les 11 nageurs n'ayant pas participé à la compétition en "Eau libre" fassent l'objet d'une mesure conservatoire : suspension de licence pour un mois en attendant la comparution des 11 nageurs concernés.

Les sanctions proposées par les membres sont les suivantes:

- ☞ Pas de sélection Carifta 2015
- ☞ Travaux d'intérêt général pour la natation

Le président précise que seule la Commission de discipline peut proposer des sanctions après la procédure réglementaire.

La proposition du président est mise aux voix

Le vote a été fait à bulletin secret

Résultats:

7 : Oui

3 : Non

1 : Blanc

Elle est adoptée. Le président appelle chacun à retrouver la sérénité pour dépasser les actuelles difficultés.

Fin des travaux à 20h30